

Code NC 2017	Code NC 2018	Description des marchandises (auto-explicative) 2018	Unité supplémentaire
1905 90 60	1905 90 70	Tartes, pains aux raisins, meringues, brioches, croissants et produits simil., contenant >=5% en poids de saccharose, de sucre interverti ou d'isoglucose (à l'excl. des biscottes, des gaufres et gaufrettes, du pain croustillant dit Knäckebröt, du pain d'épices et des biscuits)	-
1905 90 60	1905 90 80	Pizzas, quiches et produits simil., contenant <5% en poids de saccharose, de sucre interverti ou d'isoglucose (à l'excl. du pain croustillant dit Knäckebröt, des biscuits, des gaufres et gaufrettes, des biscottes, du pain grillé et des produits simil. grillés, du pain, des hosties, des cachets vides des types utilisés pour médicaments, des pains à cacheter, des pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et des produits simil.)	-
1905 90 90	1905 90 80	Pizzas, quiches et produits simil., contenant <5% en poids de saccharose, de sucre interverti ou d'isoglucose (à l'excl. du pain croustillant dit Knäckebröt, des biscuits, des gaufres et gaufrettes, des biscottes, du pain grillé et des produits simil. grillés, du pain, des hosties, des cachets vides des types utilisés pour médicaments, des pains à cacheter, des pâtes séchées de farine, d'amidon ou de fécule en feuilles et des produits simil.)	-
1905 90 90	1905 90 70	Tartes, pains aux raisins, meringues, brioches, croissants et produits simil., contenant >=5% en poids de saccharose, de sucre interverti ou d'isoglucose (à l'excl. des biscottes, des gaufres et gaufrettes, du pain croustillant dit Knäckebröt, du pain d'épices et des biscuits)	-
2939 79 00	2939 79 10	Nicotine et ses sels, éthers, esters et autres dérivés	-
2939 79 00	2939 79 90	Alcaloïdes végétaux, naturels ou reproduits par synthèse, leurs sels, leurs éthers, leurs esters et autres dérivés (à l'exclusion de la théophylline, de l'aminophylline «théophylline-éthylènediamine», des alcaloïdes de l'opium, du quinquina ou de l'ergot de seigle et de leurs sels et dérivés ainsi que de la cocaïne, du ecgonine, de la lévométfamfetamine, du métfamfetamine «DCI», du racémate de métfamfetamine et de leurs sels, esters et autres dérivés, de la caféine, des éphédrines et de leurs sels, nicotine et ses sels, éthers, esters et autres dérivés)	-
3215 11 10	3215 11 00	Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides	-
3215 11 90	3215 11 00	Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides	-
3215 19 10	3215 19 00	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)	-

Code NC 2017	Code NC 2018	Description des marchandises (auto-explicative) 2018	Unité supplémentaire
3215 19 90	3215 19 00	Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)	-
3603 00 10	3603 00 30	Cordeaux détonants	-
3603 00 10	3603 00 20	Mèches de sûreté	-
3603 00 90	3603 00 50	Capsules fulminantes	-
3603 00 90	3603 00 60	Allumeurs	-
3603 00 90	3603 00 80	Détonateurs électriques (à l'excl. des fusées d'obus)	-
3603 00 90	3603 00 40	Amorces fulminantes (à l'excl. des douilles munies de leurs amorces)	-
3824 99 92	3824 99 56	Cartouches et recharges, pleines, pour cigarettes électroniques, et préparations utilisées pour les cartouches et recharges, contenant nicotine ou ses sels, éthers, esters ou autres dérivés	-
3824 99 92	3824 99 57	Cartouches et recharges, pleines, pour cigarettes électroniques, et préparations utilisées pour les cartouches et recharges, sans nicotine et ses sels, éthers, esters et autres dérivés	-
3824 99 92	3824 99 92	Produits ou préparations chimiques, composés principalement de constituants organiques, sous forme liquide à la température de 20 °C, n.d.a.	-
8414 10 10	8414 10 15	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	p/st
8414 10 20	8414 10 15	Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat	p/st
8543 70 90	8543 70 90	Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85	-
8543 70 90	8543 70 70	Cigarettes électroniques	-